



Projet RALLIER

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE POUR ACQUISITIONS DE MATERIELS AGRICOLES

Mai 2024

Nom du projet	RALLIER
Code Activité	

DAO acquisition de matériels agricoles

Table des matières

1.Contexte et justification

2.Instructions aux candidats

2.1 Objet

2.2Participation

2.3Délai d'exécution

2.4Composition des offres

2.5Dépôt des offres

2.6Acquisition du dossier

2.7Information complémentaire

2.8Evaluation des offres

2.9 Sort réservé aux offres

2.10 Frais d'établissement de l'offre

3. Modalité de paiement

4. Condition de réception du matériel

I. Contexte et justification

Dans le but de soutenir les populations affectées par les conflits et les différents chocs climatiques dans la zone du Sahel central (Niger, Burkina, Mali), TIN TUA et COOPI ont développé un programme dénommé "RALLIER : Renforcer les initiatives locales adaptables en matière d'intervention d'urgence en faveur des populations touchées au Sahel" financé par Sahel Regional Fund (SRF) qui est un fonds humanitaire régional géré par des ONG et hébergé à DRC (Conseil Danois pour les Réfugiés).

L'objectif du programme RALLIER est d'améliorer les résultats humanitaires pour les populations vulnérables, touchées par les conflits et le climat au Mali, au Burkina Faso et au Niger, avec deux principaux résultats. Le résultat 1 axé sur la fourniture d'un soutien aux besoins de base (nourriture [principalement en espèces], nutrition, santé + protection) aux populations touchées, et le résultat 2 axé sur le renforcement des systèmes d'intervention sous-jacents et le soutien au relèvement rapide. Activités parmi les populations affectées lorsque cela est possible. Au Burkina Faso, RALLIER interviendra dans les régions du Nord (Province du Yatenga) et du Sahel (Province de l'Oudalan) pour une durée de 30 mois à partir de 01 mai 2023. Les activités du programme seront réalisées par TIN TUA, COOPI, MERCY CORPPS et Keoogo.

Dans la province de l'Oudalan, MERCY CORPPS a la charge d'implémenter les activités de la sécurité alimentaire de Moyens d'existence du programme RALLIER sous la coupe de l'ONG TIN TUA. Parmi les activités prévues par le programme, il y a la dotation de matériels agricoles aux bénéficiaires. C'est dans ce cadre que ce présent avis d'offre a été élaboré.

2. Instructions aux candidats

2.1. Objet

Le présent dossier d'appel d'offre a pour objet l'achat de matériels agricoles

N°	Semences	Unité	Spécification technique jointe	Quantité
1	Daba	Unité	Grande pioche munie d'un manche d'environ 1,20 m	525
2	Fourche	Unité	Tôle en fer noir de 3 mm d'épaisseur 30/10 dents directement soudées au support au nombre de 12 Manche en bois rouge d'eucalyptus	70
3	Rayonneur	Unité	Tube de 32 lourds, Fer à cornière, dents avec du fer acier	36
4	Houe manga (HM)	Unité	De fabrication artisanale améliorée par la structure CNEA Un bat extensible en tubes carrés montés en forme de triangle	36

			<p>Une vis de blocage assure une rigidité parfaite du cadre, à l'écartement voulu.</p> <p>Les mancherons directement vissés sur le tube central.</p> <p>5 dents ressorts flexibles fixés par boulons sur le bat en tube</p>	
5	Charrettes bovine	Unité	Fer de 16; tube 33/26 lourd, cornière 45/4, tôle de 15 mm	38
6	Brouette blindée	Pièce	Brouettes blindées avec cornière de 40; manche avec fer à Te de 35; tôles de 12; support avec cornière de 40/4; Contoures de la brouette avec des cornières de 40/4; cadre avec fer à Te de 35; Roues de 40	36
7	Triangle à pente	Pièce	Avec tube ronde de 30 et un niveau de 60 cm lourd ;	30
8	Pelle	Pièce	Numéro 29, poids 1,100kg, manche industrielle	525
9	Pioche	Pièce	En acier trempé de 2,5 kg avec manche industrielle en bois rouge	525
10	Barre à mine	Pièce	Long 1,70, poids 5kg	30
11	Charrette tombereau	Rouleau	Tombereaux avec tôle de 15/10è et tube ronde de 33/40 lourd et cornière de 45/4	36
12	Marteaux de 5 kg	Pièce	En acier trempé de 5 kg avec manche industrielle en bois bété	30
13	Rouleaux de ficelle de 100 m	Pièce	Rouleau complet de 200 Yard et avec un diamètre 4 mm	30
14	Ruban mètre 50 m	Pièce	En plastique de 50 m	30
15	Gants pour ramassage de moellons	pièce	En cuir doublé	525
16	Pulvérisateur	pièce	Pulvérisateur avec une capacité de 16 litres	30
17	Hilaire	Pièces	L'outil hilaire constitué d'une lame en fer prolongée par un manche en bois que termine une poignée triangulaire ou en forme de T. A l'autre extrémité sur la tige en fer est rivée une lame métallique en forme de croissant qui est bombée	525

		à partir du point d'attache avec le manche. Cet instrument est utilisé en posture érigée.	
--	--	---	--

2.2. Participation

La participation est ouverte à toutes personnes physiques ou morales exerçant dans ce domaine et qui est à jour vis-à-vis de la réglementation en vigueur.

2.3 Délai de livraison

Le délai de livraison est fixé à **vingt un (21) jours** à compter de la date de notification du bon de commande ou de l'ordre de service. En cas de non-respect de ce délai (cas de force majeure), les entreprises attributaires devront au préalable informer l'Association TIN TUA qui redéfinira les nouveaux délais de commun accord avec les entreprises concernées.

2.4 Composition des offres

Les candidats qui vont soumissionner dans le cadre du présent appel d'offre doivent présenter leurs offres en trois (03) exemplaires dont (01) original et deux (02) copies et comprenant :

Les informations suivantes doivent être incluses dans l'offre de tout soumissionnaire potentiel :

1. Une lettre d'accompagnement expliquant l'intérêt du fournisseur au dit marché de TIN TUA ;
2. La copie légalisée de la pièce d'identité
3. La copie de l'accord de groupement conclu entre les membres du groupement s'il y a lieu
4. Une copie de l'IFU (identifiant fiscal unique)
5. Une attestation de situation fiscale (ASF) authentique : « Critère éliminatoire si non authentique »
6. Une attestation de non-faillite –« Critère éliminatoire »
7. Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM)
8. Une copie légalisée de l'attestation de situation cotisante à la CNSS
9. Une copie du relevé d'identité bancaire (RIB)
10. Profil de l'entreprise, 2 pages maximum
11. Le formulaire d'informations sur le fournisseur, rempli et signé par TIN TUA (formulaire joint à l'annexe) ;
12. Tout autre document important que le soumissionnaire estime devoir joindre en soutien de sa proposition
13. L'offre technique contenant les éléments suivants :
 - Les informations sur les spécificités du matériel
 - Les conditions de livraison (modalités d'acheminement sur le site de distribution qui sera la direction provinciale d'agriculture de l'Oudalan).
 - Le délai de livraison
14. Une liste de références à contacter (au moins trois). Il doit s'agir d'anciens clients.
15. Les preuves d'expériences antérieures dans la livraison du matériel agricole en quantités et spécifications similaires ou plus, idéalement aux ONG (internationales et nationales), aux agences du système des Nations-Unies, ou aux structures étatiques. Il peut s'agir d'attestations de bonne

exécution/bonne fin, de copies des contrats, ou des bons de commande, ou des bordereaux de livraison, etc.

16. Une attestation de capacité financière ou ligne de crédit délivrée par une institution financière.

17. L'offre financière contenant les éléments suivants :

- Les détails des prix unitaires (HT et TTC) ainsi que le montant total de l'offre (Montant HT et Montant TTC), en utilisant le formulaire joint à l'annexe.
- La durée de validité des prix proposés.

Note : TIN TUA se réserve le droit d'exiger les copies légalisées des documents administratifs au fournisseur qui sera retenue, avant toute contractualisation.

2.5. Présentation et Dépôt des offres

Le soumissionnaire doit présenter son offre comme suit :

1. **Les documents N°1 à 16** seront mis dans une enveloppe **A** à cacheter portant la mention " **Offre Administrative et technique**" et le nom et l'adresse du soumissionnaire.
2. Le **document N°17** sera mis dans une enveloppe **B** à cacheter portant la mention "**Offre financière**" et le nom et l'adresse du soumissionnaire.
3. Les enveloppes **A** et **B** seront mises dans une enveloppe **C** à sceller. L'enveloppe extérieure **C** ne doit comporter aucune mention permettant d'identifier le soumissionnaire.
4. Les seules indications à porter sont :

Dans le coin supérieur gauche :

« **FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIELS AGRICOLES A GOROM-GOROM** ».

"**À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**" Et

au centre :

TIN TUA, TEL. : 24 77 01 26, BP : 167 FADA N'GOURMA, SECTEUR 03, IFU 00008754L.

La proposition originale doit être signée par le soumissionnaire ou par une personne dûment autorisée à lier le soumissionnaire au contrat. Les pages de l'offre financière de la proposition doivent être paraphées par la personne signant la proposition et estampillée du sceau de l'entreprise.

Les appositions, effacements ou remplacements de texte ne sont valables que s'ils sont paraphés par la personne signant la proposition.

Les plis ainsi constitués devront parvenir au secrétariat du siège de l'Association TIN TUA situé au secteur n°3 de Fada N'Gourma, ou à Gorom Gorom auprès de Monsieur KABORE cpallier@tintua.net au plus tard le **lundi 03 juin à 12h 00 mn 2024 à 12h 00 mn**. Tout pli déposé après le délai prescrit ne sera pas pris en considération.

2.6. Retrait du dossier

Le dossier peut être retiré gratuitement auprès de Monsieur KABORE S Benoît à Gorom- Gorom

; à la représentation de Ouagadougou et au siège de l'Association de TIN TUA situé au secteur n°3 de Fada N'Gourma à partir du **mercredi 22 mai 2024**.

2.7. Informations complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, adresser une note aux adresses mails suivants : procurement@tintua.net ; de@tintua.net, rtsame@tintua.net, téléphone : **71 79 15 21 ; 66 70 40 30** pour de plus amples informations.

2.8. Evaluation des offres et attribution

L'évaluation sera faite selon les étapes suivantes :

- Vérification de la présence matérielle des pièces contenues dans les offres ;
- Vérification et correction des devis ;
- Vérification des critères de qualification de l'offre financière la mieux avantageuse

Documents à l'appui des critères d'éligibilité :

1. Une lettre d'accompagnement expliquant l'intérêt du fournisseur au dit marché de TIN TUA
2. La copie de l'accord de groupement conclu entre les membres du groupement s'il y a lieu
3. Une copie de l'IFU (identifiant fiscal unique)
4. Une attestation de situation fiscale (ASF) authentique : Critère éliminatoire **si non authentique**
5. Une attestation de non-faillite – **Critère éliminatoire**
6. Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM)
7. Une copie légalisée de l'attestation de situation cotisante à la CNSS
8. Une copie du relevé d'identité bancaire (RIB)
9. Attestation de capacité financière

Note : TIN TUA se réserve le droit d'exiger les copies légalisées des documents administratifs au fournisseur qui sera retenue, avant toute contractualisation.

Seules les offres jugées conformes aux exigences formelles pour l'essentiel seront retenues pour la suite du processus par le comité d'évaluation et d'attribution.

Les critères suivants seront appliqués pour l'évaluation de la note technique

Critères techniques	Points
Spécificité du matériel	20
Disponibilité du matériel	10
Délai de remplacement du matériel non conforme	05
Expérience précédente dans le domaine	05
Référence des clients précédents (au moins trois)	05
Délai de livraison	10
Capacité financière ou ligne de crédit d'un montant de 80% du montant de l'offre financière du fournisseur	05

Les offres financières seront notées sur **40 points** et l'offre la plus avantageuse se verra attribuer la note maximale de **30 points**.

L'offre financière la plus avantageuse se verra attribuer la note de 40 points

L'Autorité contractante attribuera le marché au candidat dont l'offre aura été évaluée la **mieux-disante et techniquement acceptable** à la suite de l'élimination des offres **anormalement basse ou anormalement élevée** en fonction des critères exprimés en termes monétaires et jugée substantiellement conforme à la demande de prix.

NB : La meilleure offre est celle qui aura obtenu la meilleure note (Technique + Financière) dans le classement, et se verra attribuer le marché.

Diligence raisonnable supplémentaire

À la fin des évaluations techniques et financières, TIN TUA peut choisir de s'engager dans des processus de diligence raisonnable supplémentaires avec un ou plusieurs fournisseurs en particulier. Le but de ces processus est de s'assurer que TIN TUA s'engage avec des fournisseurs réputés, éthiques et responsables, possédant les fonds et la capacité suffisants pour s'acquitter des obligations du contrat. Une vérification diligente supplémentaire peut prendre la forme des processus suivants (sans toutefois s'y limiter) :

- Vérifications des références
- Visites de l'installation du fournisseur, le cas échéant

Toute autre méthode documentée appropriée donnant à TIN TUA une confiance accrue dans la capacité du fournisseur à mener le projet à bien.

2.9 Sort réservé aux offres

L'Association TIN TUA ONG se réserve le droit de donner à la consultation la suite qu'il jugera utile, y compris l'annulation ou la réalisation partielle.

2.10 Frais d'établissement de l'offre - propriété

Les frais encourus par les soumissionnaires pour l'étude et la présentation de l'offre seront à leur charge exclusive, quelle que soit la suite réservée à la présente consultation elle-même ou à leur offre en particulier. Par le simple fait de remettre une offre, le soumissionnaire accepte que ce document devienne la propriété de l'Association ONG.

3 Modalités de paiement

Les prix indiqués par le candidat sont **fermes et non révisables** pour toute la durée de l'exécution du marché et ne pourront varier sur aucun point. Les paiements en francs CFA seront effectués de la manière suivante :

- 30% du montant du contrat comme avance de démarrage, dans ce cas une caution d'un établissement Financier d'égal montant devra être fournie ;
 - Enfin, 70 % à l'issue de la réception définitive du matériel agricole
-

Les paiements seront effectués par virement bancaire libellés au nom de l'entreprise/ soumissionnaire ; pour ce faire, l'Entreprise présentera ses demandes de paiement sous forme de factures établies, arrêtées en toutes lettres, datées, signées et adressées au Directeur Exécutif de TIN TUA qui en assurera le mandatement.

L'Association TIN TUA se libérera des sommes dues par un virement bancaire sur le compte de celui-ci.

4 Conditions de réception du matériel agricole

La réception du matériel interviendra à la demande du prestataire.

Elle sera prononcée en présence de l'Entreprise (ou d'une personne mandatée par celui-ci) par une commission de réception composée à cet effet de l'équipe du projet, des bénéficiaires, des services techniques Etatiques et de l'entreprise attributaire).

Toutes irrégularités dans la conformité et la quantité ressortiront sur le BL et seront commentées. Le bordereau de réception sera signé par toutes les parties prenantes (Equipe du projet, bénéficiaires, services techniques Etatiques, Entreprise attributaire).

La commission de réception effectuera pour cela un contrôle sur la qualité et la quantité afin de s'assurer de la conformité des semences. La non-conformité entraînera un rejet et le prestataire sera tenu de remplacer dans un délai qui lui sera notifié sur le BL de réception.

Fait à Fada, le 17 mai 2024

Directeur Exécutif

Yembuani Yves

